



DM-2025/078

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – RESTAURANT SCOLAIRE – Travaux électriques – ARC ELEC

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025 de la ville de Royat,

VU la proposition de l'entreprise ARC ELEC en date du 01/07/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir des travaux d'électricité au restaurant scolaire de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise ARC ELEC, sise 12 bis route de St Genès - à 63122 BERZET, est retenue pour des travaux d'électricité et la pose de leds au restaurant scolaire de la ville de Royat pour un montant de 4 014.80 € HT soit **4 817.76 € TTC.**

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

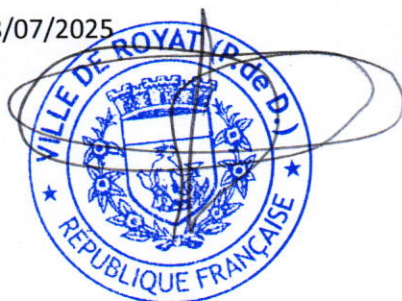
Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise ARC ELEC
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 18/07/2025

Le Maire,

Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr



12 Bis route de st Genès
63122 BERZET
Tél. : 04 73 34 25 17/06 73 86 05 14
E-mail : contact@arc-elec63.fr

DEVIS n° 0000862

Adresse des travaux :

SELF - Ecole élémentaire Jules Ferry
8 Avenue Pasteur
63130 ROYAT

ELECTRICITE - CLIMATISATION MAINTENANCE



Attestation de capacité sur les fluides frigorigènes n°2021-03-00052

Mairie de Royat

46 Boulevard Barrieu

63130 ROYAT

BERZET, le 01/07/2025

Objet du devis :

Travaux concernant l'installation de pavés LED en lieu et place des luminaires existants (fluocompact/halogène) sur les alimentations existantes et l'ajout d'un bloc d'ambiance.

Concernant les travaux ce devis se base sur une estimation du temps nécessaire afin de réaliser ces tâches. S'il s'avère que des difficultés sont rencontrées lors de l'exécution de celles-ci la mairie s'en verra informée ce qui pourra nécessiter une plus-value.

Désignation	U.	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
Travaux :					
ZONE 1 de 0Km à 20Km	DEP	2,00	40,00	80,00	20,00
MO Maintenance Electricité/Jour (3 techniciens) Dépose de l'installation existante et évacuation des déchets dans un centre de revalorisation. Installation des pavés LED sur les alimentations existantes. Déplacement d'un bloc d'ambiance et installation d'un nouveau.	H	14,00	50,00	700,00	20,00
MATÉRIELS :					
PALMA Dalle LED UGR19 Backlit 600 x 600 32W 3000K NDIM	UN	16,00	52,80	844,80	20,00
ULTRALED 2-400 - BAES ambiance SATI - 400 lumens - Autonomie 1h - IP43 IK07 - boîtier compact et épuré - Répartition uniforme de la lumière - Installation rapide et facile - NF Environnement	UN	1,00	192,00	192,00	20,00
Sous-total Travaux :				1 816,80	
OPTION :					
MO Maintenance Electricité/Jour-LIDL (2 techniciens) Dépose de l'installation existante et évacuation des déchets dans un centre de revalorisation. Installation des pavés LED sur les alimentations existantes.	H	7,00	50,00	350,00	20,00

Désignation	U.	Quantité	Prix		
MATÉRIELS : PALMA Dalle LED UGR19 Backlit 600 x 600 32W 3000K NDIM	UN	35,00	52,80	1 848,00	20,00
<u>Sous-total OPTION :</u>				<u>2 198,00</u>	
				Total H.T.	4 014,80 €
				T.V.A. 20,00 %	802,96 €
				Total T.T.C.	4 817,76 €

Nos devis sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre.
Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur les prix.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- Ce devis gratuit est valable 1 mois à compter de son émission. Au delà de ce délai, les prix pourront être révisés.
- Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.
- Conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement ainsi qu'une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront facturés en cas de retard de paiement.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- Acompte à la signature (30%) : 1 445,33 €
 - Solde sur facture globale
- Règlement par VIREMENT

POUR ACCEPTATION, PRIERE DE NOUS RETOURNER :

- 1 double de notre devis daté et signé

Pour l'Entreprise :	Pour le Client :
Signature et cachet : ARC-ELEC 12 bis, route de St Genès 63122 BERZET 04 73 34 25 17 / 04 73 25 05 14 contact@arc-elec3.fr S.A.S au capital de 1000 € - RCS Clermont-Fd SIRET 823 478 055 00033 - APE 4521A N° TVA Intracommunautaire FR89829478098	Date : Signature : <i>Manuel AUCHE</i> <i>Le 31/07/2025</i> précédée de la mention "Bon pour accord, devis remis avant exécution des travaux"